

Avis adopté

Séance plénière du 29 mars 2023

*Développer le parasport en France : de la singularité à l'universalité,
une opportunité pour toutes et tous*

Déclaration du groupe Agriculture

Développer le parasport nécessite d'actionner de multiples leviers et de travailler sur plusieurs fronts à la fois. Cet avis, et les nombreuses auditions et entretiens qui ont enrichi notre travail, attestent de l'ampleur et de la complexité de la tâche.

Pour éviter de disperser les efforts et risquer l'échec, il est indispensable d'établir un cadre de référence pour le Parasport. C'est ce que propose la première préconisation qui vise à décloisonner les politiques publiques départementales.

Rapprocher les acteurs d'un même territoire autour du parasport est la condition essentielle de son développement solide et pérenne. Toutes les problématiques – présentées dans cet avis – peuvent ainsi trouver des solutions concrètes à l'échelle départementale.

Pour le groupe agriculture, la question spécifique de l'accès des handicapés aux infrastructures sportives en milieu rural doit faire partie des priorités.

L'avis expose que les communes rurales sont moins bien dotées que les communes urbaines. Des actions doivent être engagées dans ce sens comme le souligne le texte en rappelant une préconisation déjà formulée en 2018 par notre assemblée ainsi que dans sa préconisation n° 6.

Nous avons aussi été très sensibles à la préconisation n° 7 visant à encourager une pratique sportive mixte, réunissant sportifs valides et porteurs de handicap. En milieu rural, certaines caisses de mutualité sociale agricole, ont d'ailleurs organisé des événements sportifs mixtes, avec succès.

D'une manière générale, comme il est dit dans l'introduction, c'est la pratique sportive pour tous, porteurs ou non de handicap, qui doit être encouragée, dès le plus jeune âge et poursuivie tout au long de la vie. Les bénéfices en termes de qualité de vie, de santé, de bien-être et de socialisation ne sont plus à démontrer. Cet avis nous le rappelle avec pertinence.

Notre groupe a voté en faveur de l'avis.